

**Brevets Fédéraux de
moniteurs
de Judo- Jiu Jitsu FSGT**

Ce diplôme atteste des compétences à enseigner le judo à titre bénévole, et à délivrer des grades Kyu (jusqu'à la ceinture marron)

Brevet Fédéral 2ème degré

Accès à la formation

La formation est réservée aux titulaires du brevet fédéral du 1^{er} degré ou du BEES option Judo

Objectif

Le 2^{ème} degré répond à une logique de perfectionnement des compétences techniques et pédagogiques, et de formation continue

**Documents pour
l'inscription**

Fiche d'inscription
1 photo d'identité
1 photocopie du livret du judoka à jour de la licence
1 photocopie du Brevet fédéral 1^{er} degré
1 chèque de Règlement

Documents pour l'obtention

(à renvoyer à FSGT 14/16 Rue Scandicci 93508 Pantin)

Livret de formation complété
1 photocopie du livret du Judoka (pages indiquant identité, club, timbre de licence)
1 photocopie du diplôme du Brevet Fédéral 1^{er} degré
1 certificat de non contre-indication à l'enseignement du Judo/Jiu-Jitsu de **moins de 3 mois**
1 enveloppe affranchie à 1€11

Modalités d'obtention

Validation des unités requises suite à une formation composée de stages

Programme de formation

UF1 : pédagogie
UF2 : techniques de Judo debout
UF3 : techniques de Judo au sol
UF4 : katame no kata
UF5 : réglementation du sport